

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'AAPPMA DE PONT-DE-SALARS

Les membres actifs de l' Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
DE PONT-DE-SALARS

Sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire,
Le Dimanche 4 Février à 9h30,
Lieu Restaurant des voyageurs – 1 avenue de Rodez – 12290 Pont-de-Salars

ORDRE DU JOUR :

- ✚ Présentation des modifications statutaires.
- ✚ Election de 4 administrateurs
- ✚ Adoption des statuts modifiés de l'AAPPMA conformément à l'arrêté du 16 janvier 2013 modifié par arrêté du 2 Juin 2023 (**obligatoire**)

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AAPPMA DE PONT-DE-SALARS

Les membres actifs de l' Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
DE PONT-DE-SALARS

Sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire,
Le Dimanche 4 Février à 10h,
Lieu Restaurant des voyageurs – 1 avenue de Rodez – 12290 Pont-de-Salars

ORDRE DU JOUR :

- ✚ Présentation du rapport moral et adoption.
- ✚ Présentation du rapport d'activité et adoption
- ✚ Présentation du rapport financier et adoption
- ✚ Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024
- ✚ Questions diverses

A Pont-de-Salars, le 12 Janvier 2024

Le Président
LORIOT Gilbert

Le Secrétaire
LORIOT FREDERIC